

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 8 octobre 2015, à 19 h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) Monsieur Charles Gagnon  
Monsieur Yannick Perron  
Monsieur Jean-Paul Giroux  
Monsieur Maurice Girard

Absents : Madame Julie Brisson  
Monsieur Réal Émond

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne, Directrice générale

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2015.
- 4.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2015.
- 5.0 Gestion financière et administrative
  - 5.1 Acceptation des comptes à payer.
  - 5.2 MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part Transport collectif et adapté.
  - 5.3 Chauffage biomasse / Fabrique de Longue-Rive – Contrat.
- 6.0 Voirie municipale
  - 6.1 Signis Inc. / Paiement panneaux.
  - 6.2 Signis Inc. / Paiement pour coupure des panneaux.
  - 6.3 Cession de terrains MTQ / Désaffectation de parties de lots à des fins de parc, de jardin, d'espace vert ou es fins non lucratives de loisirs.
- 7.0 Hygiène du milieu
  - 7.1 MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part Matières résiduelles.
- 8.0 Affaires nouvelles.
- 9.0 Période de questions pour les contribuables.
- 10.0 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2731**  
**“Lecture et adoption de l’ordre du jour ”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2732**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2015”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2015 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2733**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2015”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2015 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2734**  
**“Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

**OCTOBRE 2015**

14494	Gilles Lavoie (Déplacement/Hébergement)	754,50 \$
14495	ATR Manicouagan (Concours Plan 3)	1 149,75 \$
14496	Automation D’Amours Inc. (UPS Powerware)	2 544,07 \$
14497	Biolab Division Thetford (Analyses Eau)	385,40 \$
14498	Hélène Boulianne (SAAQ Forestville)	24,00 \$
14499	Carrière Girard Inc. (MG20)	192,33 \$
14500	Centre du Camion Côte-Nord (Wiper, Huile transmission)	272,16 \$
14501	Création Décor HCN. Inc. (Peinture Loisirs)	330,08 \$
14502	Les Entreprises C.M. Inc. (sable tamisé)	2 814,85 \$
14503	Entreprises Carl Brassard Inc. (Vérification, entretien lum.)	849,05 \$
14504	Groupe Environex (Analyses)	506,81 \$
14505	Équipement G.M.M. Inc. (Entretien copieur)	113,16 \$
14506	Équipement SIGMA Inc. (Peinture)	41,51 \$
14507	GE Équipement Financing (Système téléphonique)	81,90 \$
14508	Imagexpert (Renouvellement SIT)	1 552,16 \$
14509	Journal Haute Côte-Nord (Avis Public)	147,17 \$
14510	Mécanique D.A.I. Inc. (Poser balancer pneu)	87,56 \$
14511	Médigas/Praxair (Oxygène USP)	36,00 \$

14512	M.R.C. DE LA Haute Côte-Nord (Quote-part)	33 871,50 \$
14513	Les Pétroles Paul Larouche Inc. (Diesel)	2 696,38 \$
14514	Produits BCM Ltée. (Tuyau, union, antigel, douille)	2 012,30 \$
14515	Réfrigération du Nord (Inspection et Réparation)	416,51 \$
14516	Rénovations J.M.B.R. Inc. (Scellant, couteau, ciment)	337,06 \$
14517	Secuor Inc. (Kruger, Relais tour., 3 rue de l'Église)	78,14 \$
14518	Signis Inc. Div. Routière (Panneau, Rep. les enseignes)	28 367,21 \$
14519	SPI Sécurité Inc. (Rechargement CO2)	94,28 \$
14520	Stelem (Vanne, adaptateur)	471,40 \$
14521	Télécommunication de l'Est (Acces service Paget)	100,08 \$
14522	Visa Desjardins (Pièces et accessoires)	98,88 \$
14523	Gilles Lavoie (Déplacement/Contournement)	754,50 \$
14524	Gilles Lavoie (Déplacement/Contournement)	754,50 \$
14525	Gilles Lavoie (Déplacement/Contournement)	754,50 \$
14526	Atelier Brisson Gagné Inc. (Remorque)	4 440,33 \$
14527	Entreprises Carl Brassard Inc.(Inst. Elec. Panneau gêner)	2 020,65 \$
14528	Équipement Claude Pedneault (Réservoir mobile)	2 097,14 \$
14529	Groupe Sirois Gestion Parasitaires (Capture chats, Récup.)	68,98 \$
14530	Location Yvan Lessard (Pompe)	1 149,75 \$
14531	Mécanique D.A.I. Inc. (Liquide d'échappement)	129,35 \$
14532	Donald Perron (Accessoire Tablettes)	57,48 \$
14533	Société Canadienne des Postes (Achat de timbres)	<u>195,45 \$</u>
	<b>TOTAL :</b>	<b>92,848,83 \$</b>

### **Paiement automatique**

OCTOBRE 2015

Ministre du Revenu Québec	1328	9 365,61 \$
Receveur Général	1329	4 049,13 \$
Bell Canada	1330	13,74 \$
Hydro-Québec	1331	1 457,87 \$
Hydro-Québec	1332	252,42 \$
Hydro-Québec	1333	863,18 \$
Hydro-Québec	1334	736,69 \$
Hydro-Québec	1335	28,82 \$
Hydro-Québec	1336	193,91 \$
Hydro-Québec	1337	642,96 \$
Hydro-Québec	1338	1 302,32 \$
Vidéotron	1339	41,74 \$
Vidéotron	1340	51,49 \$
Vidéotron	1341	335,40 \$
Hydro-Québec	1342	86,47 \$
Hydro-Québec	1343	58,57 \$
Hydro-Québec	1344	59,89 \$
Hydro-Québec	1345	32,16 \$
Hydro-Québec	1346	1 120,58 \$
Hydro-Québec	1347	63,23 \$
Bell Canada	1348	<u>131,33 \$</u>
	<b>TOTAL :</b>	<b>20,887,51 \$</b>

### **Dépôt Salaire**

OCTOBRE 2015

Dépôt le jeudi le 1 octobre 2015	5 755,98 \$	
Dépôt le jeudi le 8 octobre 2015	6 462,86 \$	
Dépôt le jeudi le 15 octobre 2015	6 586,65 \$	
Dépôt le jeudi le 22 octobre 2015	6 243,99 \$	
Dépôt le jeudi le 29 octobre 2015	<u>9 331,94 \$</u>	
	<b>TOTAL :</b>	<b>34 381,42 \$</b>

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 148 117,76 \$**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2735**  
**‘MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part transport collectif et adapté’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 244 \$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour le paiement de la quote-part Transport collectif et adapté.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2736**  
**‘Fabrique St-Paul de Longue-Rive / Chauffage de la fournaise’**

Considérant que les représentants de la Fabrique ont rencontré M. Yves Laurencelle pour prendre la responsabilité du chauffage de la fournaise biomasse qui alimente l’édifice municipal, l’église et le presbytère.

Considérant que le montant de 175 \$ par semaine lui sera payé et que le contrat débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2015 pour se terminer vers la fin avril 2016 et que la date de fin peut varier selon la température.

Considérant que la municipalité paie la moitié des dépenses avec la Fabrique St-Paul de Longue-Rive.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Longue-Rive commencera à payer sa part à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour le chauffage.

Que la directrice générale est par la présente autorisée à signer le contrat entre la Fabrique St-Paul de Longue-Rive, la Municipalité de Longue-Rive et Monsieur Yves Laurencelle.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2737**  
**‘Signis Iic. / Paiement de panneaux’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 24 917,96 \$ soit émis au nom de Signis Inc. pour le paiement des panneaux.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2738**  
**‘Signis inc. / Paiement pour coupure de panneaux’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 3 449,35 \$ soit émis au nom de Signis Inc. pour le paiement pour coupure des panneaux de signalisation.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2739**

**“ Désaffectation d'une partie du lot 4965234, du lot 4965235 et du lot 4965236 à des fins de parc, de jardin, d'espace vert ou des fins non lucratives de loisirs”**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Longue-Rive (qui est aux droits de la Municipalité de Saint-Paul-du-Nord - Sault-au-Mouton, elle-même issue du regroupement de la Corporation municipale de Sault-au-Mouton et de la Municipalité de Saint-Paul-du-Nord) doit changer la destination les immeubles ci-dessus identifiés, lesquels avaient été concédés initialement par le ministère de l'Énergie et des Ressources du gouvernement du Québec à des fins d'espace vert, de parc, de jardin et de fins non lucratives de loisirs, tel qu'en font foi les lettres patentes émises au nom de la Corporation municipale de Sault-au-Mouton le 25 octobre 1989 et publiées au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay le 16 janvier 1990 sous le numéro 157123.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec, pour la mise en utilisation de la nouvelle route 138 contournant la Municipalité de Longue-Rive, doit affecter d'une servitude de drainage et de non-construction une partie du lot 4965234 et acquérir de ladite municipalité les lots 4965235 et 4965236.

CONSIDÉRANT QUE la désaffectation des immeubles convoités par le ministère des Transports du Québec doit être expresse et découler aussi du conseil municipal de la Municipalité de Longue-Rive.

CECI EXPOSÉ,

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1. Que la destination initiale des lots 4965234, 4965235 et 4965236 (concedés au départ à des fins d'espace vert, de parc, de jardin et de fins non lucratives de loisirs) soit abolie à toutes fins que de droit, afin de permettre de réaliser l'affectation d'une servitude de drainage et de non-construction sur une partie du lot 4965234 et de permettre l'aliénation des lots 4965235 et 4965236 en faveur du ministère des Transports dans le projet de l'établissement de la nouvelle route 138, et
2. Qu'une copie des présentes résolutions soit transmise notamment au ministère des Transports du Québec. »

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2740**

**“MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part – Matières résiduelles”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 33 627,50 \$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour le paiement de la quote-part Matières résiduelles.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2741**  
**‘Budget d’honoraires / Avis technique de stabilité de talus’**

**Considérant que** la municipalité a reçu récemment l’acceptation officielle du MAMOT pour la localisation du site de traitement sur l’emplacement #4, soit celui qui a fait l’objet de sondages à l’hiver 2015 et pour lequel un rapport d’étude géotechnique no. Q023878-A3 - Traitement des eaux usées – Site no 4 – 4 mars 2015 a été produit.

Considérant que l’évaluation de la stabilité du talus à l’emplacement des futures conduites de refoulement et d’émissaire n’a pu être effectuée en raison de la présence de neige.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’accepter l’offre de services de la firme GHD (anciennement inspecsol) au montant suivant :

- Inspection du site : 1 360 \$
  - Frais de bateau : 120 \$
  - Repas : 60 \$
  - Kilométrage : 250 \$
  - Complément au rapport géotechnique : 300 \$
- Total forfaitaire : 2 090 \$ + taxes.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2742**  
**‘Halloween / Achat de bonbons’**

Considérant qu’il n’y a plus de montant de prévu au budget du Service des incendies (entente intermunicipal) pour l’achat de bonbons pour la fête de l’Halloween.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’achat de bonbons soit payé par la municipalité de Longue-Rive pour le Service des incendies secteur Longue-Rive.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2743**  
**‘Location de terrain Kruger’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’entente suivante soit signée avec M. Laurent Corriveau pour la location d’un terrain situé à l’ancienne usise kruger et appartenant à la municipalité de Longue-Rive.

**LE LOCATEUR**

1. S’engage à louer un terrain pour l’entreposage de matériel soit 400 palettes d’ardoise appartenant à la compagnie représenté par M. Laurent Corriveau.
2. Le locateur n’aura aucune responsabilité envers le locataire si des bris surviennent au matériel entreposé.
3. Le locateur n’aura aucune responsabilité envers le locataire si des vols surviennent au matériel entreposé.
4. La location sera pour une durée approximative de 6 mois.
5. Le terrain est loué pour l’entreposage et le locataire ne pourra circuler sur le terrain que pour d’autres raisons que transporter le matériel pour l’entreposer et pour aller reprendre le matériel dès que la fin de la location soit en mai ou juin 2016.

**LE LOCATAIRE**

1. S’engage à payer le montant de 500 \$ au locateur.
2. S’engage à ne pas tenir le locateur responsable du matériel.
3. Devra communiquer avec M. Yves Lizotte afin de s’entendre avec lui pour l’espace qui lui sera loué.
4. Le locataire s’engage à communiquer avec M. Yves Lizotte dès qu’il connaîtra les dates que le matériel sera livré sur le terrain afin qu’un employé municipaux soit présent.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 15-10-2744**  
**‘Levée de l’assemblée’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 50.

---

Donald Perron  
Maire

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière